



BAREME DES HONORAIRES

TRANSACTION

IMMEUBLES HABITATION	7.00 % TTC DU PRIX DE VENTE	ESTIMATION	A TITRE GRACIEUX
TERRAINS	7.00 % TTC DU PRIX DE VENTE	PUBLICITE	A TITRE GRACIEUX
LOCAUX COMMERCIAUX	7.00 % TTC DU PRIX DE VENTE		

LOCATION

GESTION

9 % TTC DES ENCAISSEMENTS

HABITATION

PART LOCATAIRE TTC

ASSURANCE LOYERS IMPAYES

3.10 % DES ENCAISSEMENTS

EN ZONE TRES TENDUE:	12 € / m ²
EN ZONE TENDUE:	10 € / m ²
RESTE DU TERRITOIRE:	8 € / m ²
ETAT DES LIEUX:	3 € / m ²

PART PROPRIETAIRE TTC

UN MOIS DE LOYER CHARGES COMPRISES

COMMERCES

PART PRENEUR

10 % TTC PERIODE TRIENNALE